



# ASSOCIATION CANINE MAINE-ANJOU MAINE ET LOIRE – MAYENNE – SARTHE

Association Canine Territoriale Affiliée à la Société Centrale Canine  
Agréée par le Ministère de l'Agriculture. Reconnue d'utilité publique  
Siège social : La Noblerie 49000 ECOUFLANT



WB

## BULLETIN D'INSCRIPTION POUR CONFIRMATION SEULE

### CLUB SAUMUROIS EDUCATION CANINE

rue Joseph Arthur Cailleau « Les Patures » 49400 SAUMUR

MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021  
de 9h30 à 12h00 - 14h30 à 17h00

Participation à l'engagement : 38 euros

Ce bulletin dûment rempli sera à retourner avec le règlement à :

**ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU - LA NOBLERIE - 49000 ECOUFLANT - Tél. 06 76 50 79 35**

Accompagné :

- ✓ De votre participation par chèque ou tout moyen à votre convenance à l'ordre de ACMA
- ✓ D'une enveloppe affranchie à votre adresse, pour vous retourner le récépissé d'engagement

#### ENGAGEMENT RECOMMANDE SUR CEDIA.FR

N° LOF : (Obligatoire)..... N° Tatouage ou Puce (Obligatoire) : .....

Race : ..... Variété/Couleur/Taille .....

Nom du Chien : .....

Date de Naissance : ..... Sexe : .....

Nom du Père : .....

Nom de la Mère : .....

Nom du Producteur : .....

Nom et Prénom du Propriétaire : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél : ..... Portable : .....

E-mail (en majuscules) : .....

Votre affixe (uniquement pour les éleveurs) : .....

#### VOUS DEVEZ PRESENTER AU JUGE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ✓ Certificat de naissance
- ✓ Formulaire SCC de demande de confirmation dûment rempli
- ✓ Carte d'identification de votre animal (tatouage ou puce électronique)

Quelques jours avant l'exposition, le récépissé d'engagement vous sera adressé et sera obligatoirement être présenté à la secrétaire du juge.

Règlement effectué : ESP CH Virement (sur demande)

Date :

Signature :